

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du  
développement durable,  
des transports et du logement

Décision du **14 NOV. 2011**  
portant nomination à la commission des recours  
de l'Agence nationale de l'habitat

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.321-1 et R.321-6-3 ;  
Vu la décision du 23 juin 2010 modifiée portant nomination des membres de la commission  
des recours de l'Agence nationale de l'habitat,

## DÉCIDE

### Article 1

Est nommé membre de la commission des recours de l'Agence nationale de l'habitat :  
Monsieur Thierry Chatelain, adjoint à la sous-directrice du Financement du logement, ou son  
représentant, en remplacement de M. Michel Patry.

### Article 2

La présente décision sera notifiée à la personne mentionnée à l'article 1.

Fait, le

Pour la ministre et par délégation,  
Le directeur de l'habitat,  
de l'urbanisme et des paysages

  
Étienne Crépon